

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

Date	16 février 2024	Lieu	Visio conférence
Présents	Mesdames : Claudia CHAUDRIN RABOTEUR, Sylvia SERMANSON, C AZEDE		
	Messieurs : Jean DARTRON, Lucien GALVANI, Gérard PINSON, Mickael MERABLI, Victoire RAMLALL, Rodrigue SAINT-VAL, Jocelyn MARTIAL, Bruno EDOM, Yohan SELBONNE, Philippe MAQUIABA, Eric NESTAR		
Excusés	G MANETTE		
Absents	Elain ELIE, Stéphane ZAMORE, Thierry COLOMBO, Jean Charles ALCOOL, Teddy FLEREAU		
Assistent	Fabrice THOMAS BABEL, Steeve ZABEAU		

Ouverture de la séance à 19H15

### Liminaire

*Pour mémoire, par son PV du 06 Février la Ligue Guadeloupéenne de Football avait, suite aux incidents survenus le 04 février 2024 lors d'une rencontre de futsal, acté les décisions suivantes :*

- *Gel, sine die, de l'ensemble des compétitions futsal (hommes et femmes) organisées par la Ligue Guadeloupéenne de football. L'application de cette décision est à effet immédiat.*
- *Organisation d'une rencontre le jeudi 15 février à 18H30 en présentiel avec les représentants de toutes les équipes engagées dans les compétitions de futsal (président, entraîneur, capitaine), des délégués et des arbitres futsal. Cette réunion doit permettre à chaque acteur de s'exprimer sur la situation et de dégager des axes de nature à les endiguer en vue de la reprise des compétitions dès que les conditions seront réunies. En outre la présence d'un professionnel du droit qui fera un rappel à la Loi et qui précisera le quantum des sanctions en cas de judiciarisation de ce type d'actes est également actée.*
- *Dès demain, mercredi 07 février 2024, ces décisions supra seront communiquée aux clubs futsal et à tous les clubs affiliés à la LGF sur leur mail « lgfoot ». Une communication dédiée à l'ensemble du monde du football et au grand public sera faite par voie de presse mais également sur le site de la Ligue et sur ces différents réseaux sociaux.*

Après avoir effectué ce rappel et constaté l'atteinte du quorum, Le Président ouvre la séance et remercie l'ensemble des membres pour leur présence à ce Conseil de Ligue (CDL) puis passe la parole au Secrétaire Général L. GALVANI.

Le Secrétaire Général remercie le Président de lui donner la parole et annonce l'unique point de l'ordre du jour :

## POINT UNIQUE : Débriefing de la réunion du 15 février 2024 avec les acteurs du Futsal et évaluation d'une possible reprise des compétitions Futsal

Le Conseil de Ligue note la très large participation des clubs et des acteurs du Futsal à cette réunion qui de toute évidence était fortement attendue.

L'expertise apportée par les représentants de l'ETAT (Parquet Général de la Guadeloupe et DRAJES) a posé le cadre légal, rappelé la loi, les droits et devoirs de chacun, les risques encourus, et la conduite à tenir en cas d'incidents.

De même, les mots des représentants de l'UNAF, de l'Amicale des Educateurs, et des délégués, ont permis d'apporter un éclairage nécessaire sur le rôle du club, et la place que doit tenir chacun des acteurs pour la bonne réussite de nos compétitions.

Ces interventions toutes très riches et nécessaires sont de nature à plaider pour une reprise des compétitions au plus tôt.

L'examen des incidents du 04 février 2024 par la commission de discipline continue à suivre son cours par ailleurs.

Le CDL se félicite également des très nombreuses prises de parole des représentants de clubs, qui bien qu'allant très souvent bien au-delà de la thématique du jour, dénotent une réelle vitalité de la discipline, de l'engagement des acteurs et de problématiques structurelles qui doivent être analysées dans un format de travail particulier.

A ce titre et au regard des enseignements issus de la réunion du 15 Février 2024, le Conseil de Ligue valide à l'unanimité des membres présents les décisions suivantes :

- 1 Reprise des compétitions : la reprise de l'ensemble des compétitions Futsal (hommes et femmes) dès la semaine de 19 février 2024. Il appartiendra au Secrétaire Général de coordonner et de suivre la bonne mise en œuvre de cette reprise avec la commission de programmation et des calendriers.
- 2 La mise en place d'un groupe de travail élargit comprenant, les membres de la commission futsal ainsi d'autres acteurs de la discipline volontaires, et issus des différentes familles du

futsal. La Ligue, au travers d'élus, de la direction technique et de l'administration générale sera également contributrice et partie prenante à ce groupe de travail. Il (*le groupe de travail*) devra définir des grandes orientations permettant de renforcer la lutte contre toutes formes de violences, ainsi que la poursuite du développement de la pratique. Ces grandes orientations seront déclinées dans un plan d'action coconstruit par le groupe de travail, qui sera par la suite présenté par celui-ci au CDL, dans un délai de huit semaines après son installation.

## Groupe de travail : planification et méthodologie

- Appel à volontariat pour la participation au groupe de travail à compter du lundi 19 février. Les volontaires auront jusqu'au 25 février pour se faire connaître. Dans un souci de pluralité et d'équité, il ne pourra pas y avoir plus d'un représentant par club dans ce groupe de travail élargi. La participation des clubs de futsal féminin est fortement attendue.
- De même, les membres de la commission futsal sont de facto intégrés au groupe de travail.
- L'installation du groupe de travail est prévue dans la semaine du 26 février au 3 mars 2024. Les modalités d'installation, le lieu et la fréquence des rencontres seront précisés ultérieurement.

Ces différentes décisions (reprise des compétitions de futsal et mise en place du groupe de travail) feront l'objet d'une communication, d'abord auprès des clubs, après publication du PV, et seront relayées par tout moyen utile.

Pour finir, le Conseil de Ligue se félicite de la dynamique enclenchée qui correspond entièrement à son attente pour cette discipline, qui bien que relativement jeune, présente un fort potentiel de croissance. Il réaffirme également, s'il en était besoin, son attachement à tous les footbals, pour toutes et tous, sur tous nos territoires.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H15**

.....

Le Président



Jean DARTRON

*Yonémen ten nou*

